

La Coopérative Interprovinciale Limitée

Fiche Signalétique

Nom du Produit: **Premium 2-Way XP Turf Herbicide**

IDENTIFICATION & DESCRIPTION

NUMÉRO D=ENREGISTREMENT LPA: 27779
STATUT SOUS LE SIMDUT: Produit contrôlé
CLASSIFICATION SIMDUT: D2B
ÉTAT PHYSIQUE: Liquide
APPARENCE & ODEUR: Brun, odeur de poisson.
USAGE: Herbicide phénoxy pour mauvaises herbes à feuilles larges.
FOURNISSEUR: LA COOPÉRATIVE INTERPROVINCIALE LIMITÉE
ADRESSE: 945 Marion Street
Winnipeg, Manitoba
R2J 0K7
NUMÉRO DE TÉLÉPHONE D=URGENCE: (613) 996-6666 (Canutec)

CHARACTÉRISTIQUES PHYSIQUES

POIDS SPÉCIFIQUE: (@ 20,0 EC)	1.1150
DENSITÉ DE VAPEUR : (Air = 1)	Pas disponible
SOLUBILITÉ AQUEUSE:	Soluble
SOLUBILITÉ:	Pas disponible
POINT DE CONGÉLATION: (EC)	-5,0
% VOLATILE PAR VOLUME:	Pas disponible
POINT D=ÉBULLITION: (EC)	100
SEUIL DE L=ODEUR (ppm):	Pas disponible
COEFFICIENT DE PARTAGE EAU/HUILE:	Pas disponible
TENSION DE VAPEUR: (mm de Hg)	Pas disponible
TAUX D=ÉVAPORATION:	Pas disponible
pH:	8,1 – 8.5

LISTE DE PRODUITS CONTRÔLÉS

Premium 2-Way XP Turf Herbicide

DL50-ORALE: 897 mg/kg rat	DL50-DERMALE:	Pas disponible
T.L.V. (ACGIH): 10 mg/m;	CL50:	Pas disponible
Ingrédient inoffensif		
# C.A.S.: Pas disponible	% (p/p):	30 - 60
DL50-ORALE: Pas disponible	DL50-DERMALE:	Pas disponible
T.L.V. (ACGIH): Pas disponible	CL50:	Pas disponible
Diméthyleamine 60%		
# C.A.S.: 124-40-3	% (p/p):	3 - 7
DL50-ORALE: 1163 mg/kg rat	DL50-DERMALE:	Pas disponible
T.L.V. (ACGIH): Pas disponible	CL50:	Pas disponible
Acide CMPP ®		
# C.A.S.: 16484-77-8	% (p/p):	15 - 25
DL50-ORALE: 431 mg/kg rat	DL50-DERMALE:	Pas disponible
T.L.V. (ACGIH): Pas disponible	CL50:	Pas disponible
Concentré de 2, 4-D DMA		
# C.A.S.: 2039-46-5	% (p/p):	15 - 40
DL50-ORALE: 536 mg/kg rat	DL50-DERMALE:	Pas disponible
T.L.V. (ACGIH): 10 mg/m;	CL50:	Pas disponible

La Coopérative Interprovinciale Limitée
Fiche Signalétique

RISQUES D=INCENDIE OU D=EXPLOSION

POINT D=ÉCLAIR & MÉTHODE: (EC) >100 (Tag coupelle fermée)

LIMITES D=INFLAMMABILITÉ (% en air): Inférieure: Pas disponible **Supérieure:** Pas disponible

TEMPÉRATURE D=AUTO-IGNITION: (EC) Sans objet.

DANGERS INUSITÉS D=INCENDIE OU D=EXPLOSION: Fumées nocives dans les conditions de haute température. Retenir l'eau utilisée pour combattre l'incendie afin d'éviter la contamination des sources d'eau.

MOYENS D=EXTINCTION: CO₂, mousse, eau pulvérisée, poudre sèche. (Cependant, ne pas utiliser la poudre sèche au soda).

RISQUES DE PRODUITS COMBURANTS: Pas disponible

PRODUITS DE COMBUSTION DANGEREUX: Fumées nocives (HCl et amines) dans les conditions d'incendie.

MOYENS D=EXTINCTION SPÉCIAUX: Utiliser de l'eau pulvérisée pour refroidir les contenants ou les structures exposés à l'incendie. Utiliser un appareil de protection respiratoire autonome et des vêtements de protection.

RÉACTIVITÉ DANGEREUSE

TEMPÉRATURE DE DÉCOMPOSITION: (NC) Pas disponible

STABILITÉ: Stable dans les conditions normales.

PRODUITS À ÉVITER: Les acides, bases et comburants.

PRODUITS DE DÉCOMPOSITION DANGEREUX: Chlorures.

POLYMÉRISATION OU CONDENSATION DANGEREUSE: Ne se produit pas

CONDITIONS À ÉVITER: Dans les températures élevées, le produit peut bouillir et en suite brûler.

PROPRIÉTÉS TOXICOLOGIQUES

RISQUES CHRONIQUES À LA SANTÉ: L'exposition prolongée ou répétée peut produire des symptômes au système rénal ou nerveux central.

MUTAGÉNICITÉ: Aucun renseignements disponibles et aucun effet adverse mutagène est prévu.

CANCÉROGÉNICITÉ: Aucun renseignements disponibles et aucun effet adverse cancérogène est prévu.

TÉRATOGENICITÉ: Aucun renseignements disponibles et aucun effet adverse tératogène est prévu

EFFETS SUR LA REPRODUCTION: Aucun renseignements disponibles et aucun effet adverse reproductif est prévu

PRODUITS SYNERGIQUES & VOIES D=ADMINISTRATION: Aucun reconnu

EFFETS DE SUREXPOSITION (INHALATION): La toxicité orale d'une seule dose est faible ou modérée.

EFFETS DE SUREXPOSITION (YEUX): Peut provoquer une faible irritation transitoire des yeux, mais pas de lésions à la cornée.

EFFETS DE SUREXPOSITION (PEAU): Provoque l'irritation de la peau.

EFFETS DE SUREXPOSITION (INGESTION): La toxicité orale d'une seule dose est faible ou modérée.

ABSORPTION DERMAL: N'est pas absorbé par la peau en quantité toxique.

AUTRES EFFETS SUR LA SANTÉ: Pas disponible

MESURES DE PRÉVENTION

ENTREPOSAGE ET UTILISATION: Entreposer dans un endroit frais et bien aéré. Tenir à l'écart de la chaleur, d'étincelles, et de remplissage de contenants. Tenir à l'écart des enfants. Prévenir le contact avec les yeux, la peau et les vêtements. Ne pas entreposer près d'engrais, produits alimentaires, graines, insecticides ou fongicides. Ne pas contaminer les fossés d'irrigation ou les sources d'eau domestique. Si cela se produit, avertir la police ou les autorités locales.

MESURES EN CAS DE FUITE OU DE DÉVERSEMENT: En cas d'un déversement, absorber le produit avec un matériel inerte et éliminer selon les règlements applicables.

CONTRÔLES D'INGÉNIERIE: Ventilation locale est requise.

ÉLIMINATION DES RÉSIDUS: Éliminer les résidus dans un incinérateur approuvé ou dans une installation de traitement ou d'élimination des résidus selon les règlements applicables. Ne pas éliminer aucun résidu dans un égout local ou dans les déchets domestiques.

La Coopérative Interprovinciale Limitée

Fiche Signalétique

PROTECTION DES YEUX: Utiliser des lunettes de sécurité avec écrans latéraux approuvées par l'ACNOR (CSA) ou des lunettes protectrices contre les éclaboussures.

PROTECTION RESPIRATOIRE: Aucune protection respiratoire est nécessaire sauf que lorsqu'une brume est produite. Dans ce cas, un appareil de protection respiratoire approuvé par NIOSH/MSHA contre les brumes est recommandé.

PROTECTION DE LA PEAU (BRAS ET MAINS): Des gants de CPV ou de caoutchouc.

PROTECTION DE LA PEAU (PIEDS): Des bottes de caoutchouc.

PROTECTION DE LA PEAU (CORPS): Une combinaison de travail.

AUTRES PROTECTION PERSONNELLE: Les recommandations offertes ci-dessus indiquent en général les équipements qui protégeront contre la surexposition au produit. Les conditions d'utilisation, la capacité des mesures d'ingénierie ou de contrôles, et les expositions actuelles prescriront la nécessité d'utiliser des équipements de protection spécifiques pour votre place de travail.

PREMIERS SOINS

PREMIERS SOINS (INHALATION): Placer la victime à l'air frais. Administrer la respiration artificielle SEULEMENT si la respiration a cessé. Administrer la réanimation cardio-respiratoire si la respiration a cessé ET s'il n'y a pas de pouls. Obtenir l'aide d'un médecin IMMÉDIATEMENT.

PREMIERS SOINS (INGESTION): En cas d'ingestion, provoquer le vomissement immédiatement en administrant deux verres d'eau et stimulant la gorge avec le doigt. Ne jamais rien administrer par la bouche si la personne est inconsciente.

PREMIERS SOINS (PEAU): Rincer la peau avec de l'eau courante, et continuer de rincer avec de l'eau courante pour 5 ou 10 minutes. Rincer pendant l'enlèvement des vêtements contaminés. Si l'irritation persiste, continuer de rincer. Obtenir l'aide d'un médecin IMMÉDIATEMENT.

PREMIERS SOINS (SOINS MÉDICAUX D'URGENCE): Obtenir l'aide d'un médecin.

PREMIERS SOINS (YEUX): En cas de contact, rincer les yeux avec beaucoup d'eau pour 5 ou 10 minutes et obtenir l'aide d'un médecin.

AUTRES RENSEIGNEMENTS

RENSEIGNEMENTS DE TRANSPORT SPÉCIAUX: Observer les règlements applicables pour le transport et manutention.

RENSEIGNEMENT SUPPLÉMENTAIRES: LES RENSEIGNEMENTS CI-INCLUS SONT FOURNIS EN BONNE FOI AU SERVICE DU CLIENT. MALGRÉ QUE CES RENSEIGNEMENTS ONT ÉTÉ OBTENUS DE SOURCES QUI SONT CRUES D'ÊTRE FIABLE, LA COOPÉRATIVE INTERPROVINCIALE LIMITÉE NE PEUT PAS GARANTIR SA FIABILITÉ ET N'ASSUME AUCUNE RESPONSABILITÉ POUR LES CONDITIONS QUI PEUVENT DÉCOULER DE SON UTILISATION.

TRANSPORT DES PRODUITS DANGEREUX

APPELATION RÉGLEMENTAIRE:	Le produit n'est pas réglé.	
CLASSIFICATION:	Sans objet	N.I.P.: Sans objet
GROUPE D'EMBALLAGE:	Sans objet	

PRÉPARATION

DATE DE PRÉPARATION:	9/01/2009	PRÉPARÉ PAR:	Wayne Eastveld
DÉPARTMENT:	Laboratoire		
NUMÉRO DE TÉLÉPHONE:	(204) 233-3461		